



## PV ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

### Fédération Échiquienne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Présents : D. Luminet (CREB, 3 voix), Q. Padovano (Boitsfort, 3 voix), P. Jassem (Brussels 4 voix et procuration BCC 2 voix), L. Delescaille (CREC 3 voix), F. Bielik (Échiquier du centre 1 voix), R. Barreau (MCC 3 voix), C. Henrotte (Anderlues 2 voix), L. De Le Court (Mons 3 voix), J. Thomas (HCC 2 voix), N. Plunus (CREV 1 voix), T. Scaillet (procuration de l'Échiquier Mosan 2 voix), D. André (Namur 5 voix + procuration CRELEL 6 voix), J-C Herman (Nivelles, 2 voix), L. Wery (Braine 2 voix + procuration Wavre 4 voix), P. Grillmaier (Brabant Est 0 voix), soit 48 voix au total

#### 1. Ouverture officielle avec mot d'introduction du Président

Christian accueille tout le monde. Il se réjouit de voir les membres et d'avoir leur retour. Il rappelle que la FEFB applique une politique de subsidiation, donc les cotisations retournent vers les membres.

#### 2. Désignation de deux scrutateurs

T. Scaillet et P. Grillmaier se proposent.

#### 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 novembre 2021

Le PV fourni avec la convocation comportait une coquille, mais pas celui qui est disponible sur le site. La version qui est sur le site est approuvée **44 pour, 3 abstentions et 1 vote blanc.**

#### 4. Les Ligues

Un vote a eu lieu l'an dernier concernant le maintien des Ligues (Rappel du résultat : 2 Oui – 23 Non – 3 Abstentions) et, vu le résultat (majorité de NON), sur le maintien ou non de la cotisation à 23 Eur (Rappel du résultat : 23 NON – 5 Oui).

Ceci n'entraîne pas de modifications de statuts.

Ceci entraîne, par contre, une révision du ROI dont le texte revu figure sur le site de la FEFB

[https://drive.google.com/file/d/12jAtAf3OwuCeGg8\\_do56FMhzPzPyrzv4/view](https://drive.google.com/file/d/12jAtAf3OwuCeGg8_do56FMhzPzPyrzv4/view)

**Le vote porte sur les modifications relatives aux Ligues dans ce ROI. La proposition est adoptée 44 pour, 3 abstentions, 1 vote blanc.**

Ce OUI majoritaire entraîne l'adoption de ce nouveau ROI avec la suppression des Ligues et également des modifications mineures avec effet immédiat dans différents textes disponibles sur le site et qui seront intégrées prochainement dans les faits.

De même les cotisations FEFB deviennent alors 20 Eur et 15 Eur (Juniors) pour le prochain exercice 2023-2024.

La cotisation 2022-2023 est donc bien de 23 Eur (et 18 Eur pour les Juniors) ; les subsides ont été versés aux Ligues mais un problème est signalé par Damien pour la Ligue de Namur qui n'existe plus.

Le subside versé à la Ligue de Namur est donc revenu à la FEFB par le biais des banques. Après un bref échange, la décision suivante est prise : comme ce subside a été calculé sur base des membres au 1<sup>er</sup>

juin des clubs de la Ligue de Namur, le montant sera, après calcul en fonction de ce nombre de membres, versé aux différents clubs de la Ligue de Namur.

## 5. Finances et trésorerie

- a. Budgets et résultats 2021-2022 (Voir [https://docs.google.com/spreadsheets/d/1E\\_sDalHrt\\_WOXBBeyznPNAKFhb0tE9W/edit#gid=1531279651](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1E_sDalHrt_WOXBBeyznPNAKFhb0tE9W/edit#gid=1531279651))  
Christian détaille les divers postes du budget. La comptabilité est aisée, car nous n'avons pas de personnel ni de TVA à déclarer. Il déplore le budget en déficit, mais plusieurs membres de l'assemblée lui répondent que ce n'est pas grave, vu que tout est axé vers le développement des échecs.  
L. Delescaille se demande si les défraiements à F. Bielik dans le cadre des chargés de mission ne constituent pas un conflit d'intérêt avec sa mission d'administrateur, et si ceci ne peut constituer une infraction aux règles des asbl. La question sera posée à un spécialiste. Le CA rappelle qu'il vérifie les dépenses des chargés de mission.  
**Approuvé à l'unanimité.**
- b. Rapport des vérificateurs aux comptes (la vérification des comptes s'est déroulée le mardi 25 octobre) (Voir fin de PV) **Approuvé à l'unanimité**
- c. Vote sur l'approbation des comptes. **Approuvés à l'unanimité**
- d. Vote sur la décharge aux administrateurs pour l'exercice 2021-2022 **Approuvée à l'unanimité**
- e. Budget 2022-2023 (Voir <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1expNdDRT-PWgh3Hof6VIA85shd6dfko3/edit#gid=434071316>) **Approuvé 45 pour, 3 contre**
- f. Proposition soumise au vote : afin de faciliter les évolutions financières sociétales et de pouvoir maintenir notre politique de subsidiation, il est soumis au vote le point suivant relatif aux cotisations : la cotisation FEFB (20 ou 23 Eur pour les Seniors, 15 ou 18 Eur pour les Juniors en fonction du vote du point 4) est indexée selon l'indice des prix à la consommation avec une première indexation lors de l'établissement des décomptes provisoires de l'exercice 2023-2024 septembre 2023). Voir fin de PV  
Une discussion s'en suit. Pour divers membres de l'assemblée, la cotisation est fixée par l'AG et ne peut pas être aléatoire (soumise à l'inflation). De plus, les dépenses de la FEFB sont consignées dans un budget qui a été voté. Il n'est pas soumis à l'inflation. Christian déplore que la FEFB ne puisse pas disposer d'une cotisation qui suit le coût de la vie.  
**Refusée 8 pour, 6 abstentions, 34 contre.**

## 6. Suivi Jeunesse (voir fin de PV)

Quentin, après avoir exposé son bilan, répond aux questions des membres.

Pour le CBJ 2024, Laurent signale que P. Vukojevic (responsable jeunes FRBE), réfléchit à le placer lors de la 2<sup>e</sup> semaine des vacances de Pâques des néerlandophones et germanophones. Il n'y a hélas pas d'autres solutions (aucunes vacances communes) et le choix est fait de léser le moins de monde possible. Il est conscient qu'il y aura moins de francophones que d'habitude.

Quentin signale qu'il reste une difficulté à trouver une date pour la finale nationale inter-écoles et qu'il attend les informations de P. Vukojevic.

Quentin va travailler sur les dates des JEF 2023 et lancer les appels à candidature.

## 7. Suivi du projet « Le jeu d'Échecs à l'École » (voir fin de PV)

Frédéric explique l'historique du projet et l'évolution (3380 jeux distribués à 320 écoles en 7 ans). Il parle également du label donné aux écoles « Ici on joue aux échecs », dont le but est de les mettre en réseau. Le projet favorise le côté éducatif des échecs et il espère qu'à terme, on jouera aux échecs dans toutes les écoles de la FWB.

## 8. Suivi du projet « Professeur de jeu d'échecs » (voir fin de PV)

Frédéric expose le projet et son suivi. Une collaboration s'instaure avec l'UMons qui prêtera des locaux et des professeurs. Certains modules se donneront sous forme de conférence afin d'attirer un public extérieur.

## 9. Choix de 2 vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022-2023 (AG d'octobre-novembre 2023)

Laurent Delescaille et Lucas De Le Court se proposent et sont choisis par l'AG.

#### 10. Elections statutaires :

- a. Est sortant et rééligible :  
Aucun administrateur ne termine son mandat  
Démissions actées lors de cette AG : Philippe Jassem et Laurent Wery
- b. Candidature reçue : Timothé Scaillet  
Acceptée à l'unanimité
- c. Comité Sportif d'Appel : Damien André, Vadim Jamar et Lucas De Le Court se proposent (il ne manque plus que deux personnes)

#### 11. Divers.

N. Plunus interpelle sur les difficultés rencontrées pour redynamiser son club. Diverses pistes et plusieurs contacts lui sont donnés. Par exemple, pour dynamiser les plus de 20 ans, la FEFB veut bien soutenir les initiatives, mais personne n'a encore proposé de gérer ce point...

#### 12. Clôture de la réunion à 18h.

## **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Le mardi 25 octobre, nous, Philippe De Brouwer et Damien André, avons vérifié les comptes de la Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique, au domicile de Christian Henrotte, Président, en présence de Christian et de Renaud Barreau, trésorier.

Christian et Renaud nous ont présenté les documents que nous demandions et répondu à nos questions.

Généralement, la comptabilité est bien tenue et les explications étaient claires. L'utilisation d'un logiciel comptable permet de rapidement retrouver les mouvements et de corriger les comptes si nécessaire.

Nous avons identifié deux erreurs qui ont nécessité une correction des documents.

Notre vérification était basée sur les documents envoyés le 6 octobre par Christian, indiquant un déficit de 2878€ sur l'exercice allant du 1/09/2021 au 31/08/2022. Une étude des journaux rapides a révélé que la perte avait été encodée deux fois. En conséquence, après la suppression du mouvement encodé en double, le déficit est ramené à 1439€.

Lors de l'étude des remboursements des cotisations FRBE liées à la participation de nouveaux joueurs aux tournois JEF, nous avons constaté que les joueurs pour lesquels la cotisation avait été remboursée lors du décompte provisoire avait encore fait l'objet d'un remboursement lors du décompte définitif. Cette erreur concerne 11 clubs pour un total de 768€ (64 joueurs à 12€).

Des documents corrigés ont été réémis, où cette erreur est comptabilisée comme une dette des 11 clubs concernés.

En conséquence, le déficit final est ramené à 671€.

Une bonne partie de ce déficit est dû à des prestations effectuées dans le cadre des missions qui devraient être couvertes par le subside de la fédération Wallonie-Bruxelles. Hélas, certaines de ces missions ont été réalisées avant l'approbation formelle du subside par le gouvernement et n'ont donc pas pu être comptées pour le subside. C'est un point sur lequel l'organe d'administration et les chargés de mission devront être particulièrement attentifs lors des prochains exercices.

La perte de ces subsides est clairement indiquée à la rubrique 664000.

Généralement la gestion de ces subsides couvrant plusieurs exercices est compliquée à comprendre. Il serait intéressant de mentionner clairement dans le libellé à quel exercice de subsides chaque mouvement correspond.

En conséquence, après réception et inspection des documents corrigés, qui sont ceux qui ont été envoyés aux clubs dans l'invitation à l'assemblée générale, nous constatons que ces comptes représentent la réalité de la situation financière de la fédération et recommandons leur approbation.

Damien ANDRÉ et Philippe DE BROUWER

30 octobre 2022

## **5f. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE D'INDEXATION DES COTISATIONS**

(C Henrotte – Président)

La cotisation FEFB n'a plus été modifiée depuis de nombreuses années :

- une inflation faible a permis de limiter l'impact de ce maintien.
- une révision de notre fonctionnement a permis de réduire les frais administratifs :
  - o les réunions du CA se tiennent en virtuel et fonctionnent très bien comme cela
  - o les dépenses liées aux frais de représentation des administrateurs ont été réduites et ne sont plus automatiques. Chaque administrateur choisit s'il veut un forfait ou le remboursement de frais réels ou...rien du tout (et personne au CA ne porte de

jugement sur le choix des autres membres du CA)  
o le Pion F et les Vade Mecum ont pu disparaître avec la digitalisation qui est maintenant présente partout

Si nous voulons faire face aux nouvelles évolutions sociétales et notamment une hausse difficilement maîtrisable du coût de la vie, nous devons revoir cette cotisation et pouvoir gérer de manière simple cette hausse mais aussi pouvoir nous adapter au retour d'une évolution d'index faible.

Pour cela l'indexation de la cotisation nous semble la plus facile à mettre en œuvre (et cela évite de devoir proposer une hausse non structurelle chaque année aux membres).

N'oublions pas que :

- depuis de nombreuses années, la politique de la FEFB est de donner un maximum de subsides aux clubs, aux joueurs juniors et seniors, à diverses compétitions, ...
- nous consacrons les subsides Ministériels à différents projets pour développer le jeu d'échecs dans les écoles et que ceci déborde également un peu sur nos dépenses annuelles
- de par la disparition potentielle des Ligues (voir vote par ailleurs), des clubs de régions plus dynamiques se verront privées de subsides qu'à l'heure actuelle la FEFB ne saura satisfaire.

Notre objectif est de pouvoir continuer à pratiquer cette politique.

Nous sommes également sensibles au fait :

- que plusieurs clubs bruxellois permettent à leurs membres de choisir leur Fédération
- que les cotisations fédérations et ligues néerlandophones restent inférieures à notre cotisation
- 

Mais il ne faut pas oublier :

- que le nombre de joueurs affiliés à la VSF est proche du double de nos joueurs
- que leur politique de fonctionnement est différente de la nôtre

Personnellement, c'est pour ces valeurs FEFB de subsidiations et de volonté de diffusion du jeu d'échecs que je suis au CA de la FEFB.

#### COMMENT CELA VA-T'IL FONCTIONNER

- l'indexation aura lieu pour la 1ère fois lors des décomptes provisoires de septembre 2023
- il n'y a donc pas de changement pour l'exercice en cours 2022-2023
- les montants de base des cotisations sont de 20 Eur pour les Seniors et 15 Eur pour les Juniors (pour autant que le nouveau ROI sera adopté en AG ; autrement, il faut considérer les chiffres de 23 Eur et 18 Eur)
- pour l'année 2023-2024, la cotisation sera multipliée par un coefficient issu de l'index des prix à la consommation
- ce coefficient sera égal à :  $\text{index fin août 2023} / \text{index fin août 2022}$
- et sera appliqué aux montants de base des cotisations en gardant 2 décimales après la virgule
- ce sont ces montants (avec 2 décimales donc) qui seront utilisés pour les décomptes provisoires et définitifs 2023-2024 et représenteront les nouveaux montants de base pour les exercices suivants
- le processus d'indexation sera donc utilisé chaque année, au même moment

## **RAPPORT DES ADMINISTRATEURS**

### **RAPPORT DU PRESIDENT – CHRISTIAN HENROTTE**

L'année 2021-2022 a permis le retour aux compétitions en réel, ce qui me réjouit au plus haut point.

Hélas maintenant, c'est une guerre à nos portes, une crise énergétique et une forte inflation qui nous empêchent de profiter pleinement de la vie...

Au niveau échiquéen, de nombreuses compétitions au sein des clubs ont certes vu le redémarrage retardé mais l'offre échiquéenne a pu combler les souhaits des joueurs.

Nos affiliations ont dépassé les données « d'avant-Covid ».

C'est avec plaisir que nous avons vu de nombreux jeunes membres de la FEFB sur les différents podiums des CBJ et plusieurs d'entre eux (même sans être sur le podium) ont participé à des compétitions internationales tout récemment.

Le CA s'est rallié derrière moi pour encourager financièrement ces jeunes.

Et c'est cette politique de subventionnement des clubs et des joueurs, à partir des cotisations reçues, qui fait la particularité de la FEFB car hélas nous ne pouvons compter aisément sur du sponsoring vu la faible visibilité de notre sport.

Dans mes souhaits également, je rêve (on peut inverser souhaiter et rêver) que chaque club dispose d'un arbitre au courant des dispositions légales en la matière. C'est pourquoi, grâce à Philippe Jassem, une formation a été initiée en ce mois de novembre. N'oubliez pas que nous pouvons effectuer des séances de lecture des règles dans les clubs.

Je me réjouis aussi du succès du process Licences G (sur une idée originale de Daniel Halleux) qui a permis à 149 jeunes de bénéficier d'une première année d'affiliations FEFB et FRBE subventionnées. Le nombre de réinscrits l'année suivante parmi ces 149 peut sembler faible (une vingtaine) mais ne me paraît pas anormal, j'essaie de voir l'aspect positif de l'accroissement obtenu.

Heureusement, comme par le passé, nous avons pu compter sur un subventionnement de la Communauté française pour continuer à développer les échecs dans les écoles.

Au niveau financier de la FEFB, une erreur de perception dans le fonctionnement décalé de la Communauté a causé un déficit léger pour cet exercice, l'erreur ayant été quasi compensée par l'accroissement du nombre de membres. Hélas il n'en sera pas de même à la clôture du prochain exercice car le solde que nous espérions avoir en début d'exercice 2022-2023 sera pénalisé par la même erreur commise en début d'exercice 2021-2022. C'est pourquoi, à ma grande déception, nous devons présenter un budget en déficit pour cet exercice 2022-2023. Nos réserves financières nous permettent largement de faire face à ce déficit. La situation financière FEFB reste saine et cela a toujours fait l'objet de toutes mes attentions en cours d'exercice.

Puisque le rapport des administrateurs doit rappeler les activités, réalisations de ceux-ci, voici, pour ce qui me concerne (dans le désordre) :

- Administratif
  - o Ordre du jour et planification des réunions du CA (précisé-validé par le CA)
  - o Ordre du jour de l'AG (précisé-validé par le CA)
  - o Révision du ROI avec la disparition des Ligues
  - o Déclaration d'impôts (à 0)
  - o Modifications Moniteur
  - o Registre UBO (avec Laurent)
- Finances
  - o Contrôle et validation des dépenses (et qui sont effectuées par le Trésorier ; ceci afin d'avoir un double contrôle, ce qui me paraît essentiel)
  - o Tenue de la comptabilité de l'ASBL
  - o Suivi du process des Licences G (qui est manuel sur base des fichiers Swar des compétitions)
- Tournois
  - o Gestion du classement général des JEF
- Site
  - o Gestion du site FEFB (avec Laurent Wery)
  - o Intégration du Vademecum au site FEFB
- Divers
  - o Participation au jury d'animateur de jeu d'échecs (quand prévenu à temps)

Tout ceci ne saurait être parfait qu'avec une bonne équipe au CA de la FEFB et, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, chacun avec sa personnalité, ....cela tourne !

Toutes les compétitions ayant un cachet « organisation FEFB », ont été un succès : Individuels Jeunesse FEFB, Individuels FEFB (de tous les âges), JEF, Inter-écoles, Rapides FEFB.

Signalons également le dynamisme de certains clubs avec des compétitions renommées ou qui commencent à l'être à Bruxelles et en région ;

Ceci sans oublier tous les clubs qui organisent des tournois en permanence pour motiver et garder leurs membres.

J'ai cependant deux bémols à regretter :

- Une plus faible participation des « forts » joueurs aux compétition mentionnées ci-dessus (sauf si réservées à ce type de joueur bien évidemment) et ce malgré la présence de différents groupes selon l'ELO. Indépendamment d'autres raisons, la crise financière actuelle et la hausse du coût de la vie sur les déplacements a plus que probablement un impact négatif sur cette participation
- La disparition, pour faute de membres, de plusieurs clubs FEFB : Rixensart, Gaume Etalle, Champ des Oiseaux (et ce, après d'autres disparitions les années précédentes).
- Seul contre-bémol : la création d'un nouveau club officiel à Jodoigne, d'un « club de loisirs » à Rochefort et des activités échiquéennes dans deux universités.

## **RAPPORT DU RESPONSABLE JEUNESSE – QUENTIN PADOVANO**

La saison 2021-2022 a été marquée par une normalisation des conditions sanitaires et une reprise de la vie échiquéenne.

Les compétitions du circuit JEF ont repris quasi normalement : après l'annulation de la première date, l'organisation a retrouvé son rythme de croisière et nous avons pu proposer un circuit étoffé.

Au niveau des compétitions interscolaires, nous avons fait l'impasse sur les manches provinciales (étant donné le contexte sanitaire) mais nous avons organisé la finale francophone et appuyé la finale nationale. L'engouement matérialisé par le nombre d'écoles participantes et le nombre de joueurs.es est un indicateur positif à confirmer.

Les joueurs de la FEFB ont récolté 1 titre de champion de Belgique et de nombreux podiums lors des CBJ à Blankenberge (Avril 2022). La fraction de joueurs francophones est en hausse.

Nos objectifs seront d'augmenter le nombre de titres de champion de Belgique Jeunes (après une année 2021 record) et le nombre de joueurs francophones que nous plaçons dans les 5 premières places.

Ces championnats ont permis à nos jeunes d'avoir accès ou de s'inscrire aux championnats d'Europe et du Monde.

On retiendra le résultat exceptionnel de Maxime Hauchamps qui a obtenu la 6<sup>ème</sup> place lors des championnats du Monde (Mamaia, Septembre 2022) et la 84<sup>ème</sup> place de Filipos Raptis (sur 138 participants avec 19 joueurs titrés (!) dans le tournoi).

Benoît Drugmand a également fait ses premiers pas en championnat du Monde.

Le tournoi a été difficile pour le jeune joueur wavrien mais nul doute que l'expérience engrangée sera utile dans le futur.

Une délégation plus importante de joueurs francophones s'est déplacée aux championnats d'Europe (Turquie).

Dans l'optique de préparer au mieux nos jeunes, les championnats francophones ont été organisés avec des parties longues. Cette année, à cause des nouveaux calendriers scolaires, deux éditions ont été organisées. Il y a donc des champions de Printemps et des champions d'Automne pour l'année 2022. Le problème de décerner deux titres de champions en U20 et l'accès au championnat Elite FEFB.

Ca n'est en fait pas un souci car les deux gagnants (Benjamin Faybish (2012) et Matthieu Loncke (2110) ont des classements qui leur garantiront l'accès à cette compétition, 7 joueurs sur les 12 avaient un classement inférieur à 2000 cette année).

Les formations en distanciel n'ont pas été poursuivies mais par contre, de nombreux jours de formation ont été mis en place.

Nos objectifs seront d'assurer et de développer une offre de formation qui permet de soutenir le développement de nos jeunes prometteurs, à travers des formations d'un jour, des formations de plusieurs jours en résidentiel si cela est organisable voire des formations sur mesure pour nos joueurs qui ont démontré un très bon niveau pour leur âge.

Nous serons attentifs au travail réalisé pour les jeunes dans les clubs et tenterons de le soutenir au mieux.

Afin de répondre au mieux à ces différentes attentes, il sera important de critériser les différents groupes et de construire des solutions spécifiques.



## Le jeu d'échecs à l'école

Année scolaire 2021-2022

« Apprentissage des mathématiques, des sciences, du numérique

et de la lecture en vue de lutter contre l'échec scolaire »

Arrêté ministériel du 16 décembre 2021

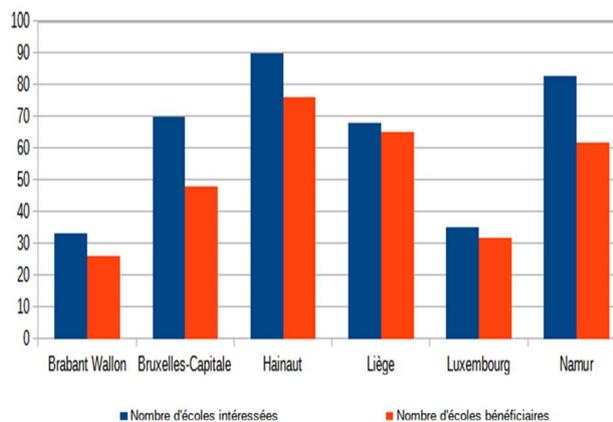
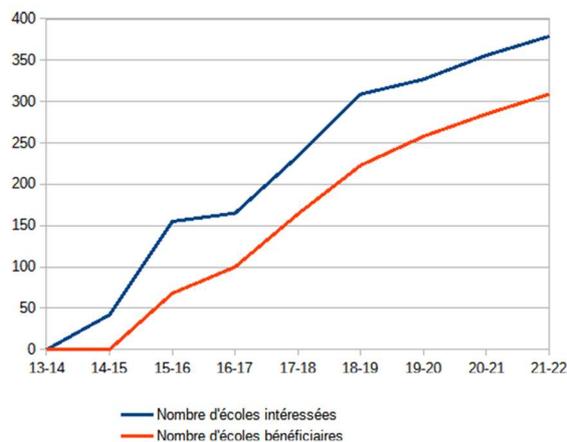


### Les grandes lignes du projet

- Accompagner les écoles qui pratiquent le jeu d'échecs : 72 écoles touchées
- Sensibiliser les écoles à la pratique du jeu d'échecs, participer au salon « Out of the book » les 14 et 15 octobre.
- Organiser les rencontres inter-écoles provinciales, régionales, communautaires (348 participants) et nationales.
- Organiser des formations destinées aux membres des équipes pédagogiques : 4.
- Achat de la mallette pédagogique.
- Définir un label « Ici, on joue aux échecs », le proposer aux écoles et le gérer, 54 écoles y adhèrent.
- Collaborer avec l'UMons pour les rencontres universitaires européennes dans le cadre de l'EUNICE.
- Travailler sur une formation de « Professeur-e en jeu d'échecs » destinée aux membres des équipes pédagogiques qui débutera en automne 2023, un partenariat s'est créé avec l'UMons.



### Quelques chiffres



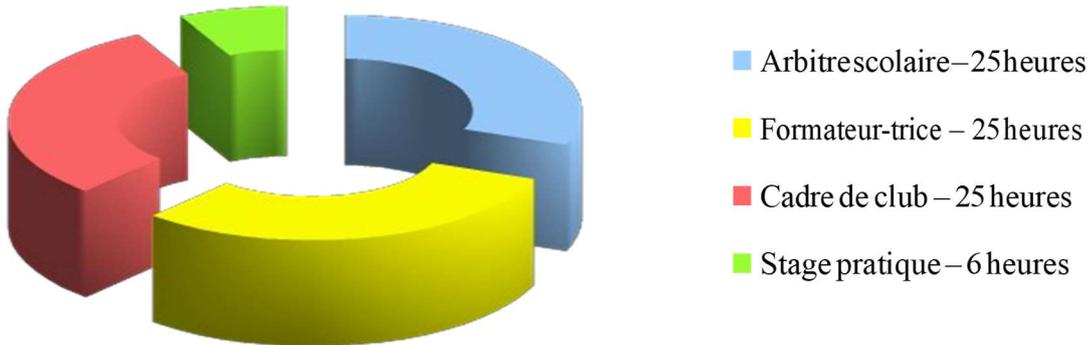
### Matériel depuis l'année scolaire 2014-2015 :

Territoires	Jeux	Pendules	Muraux	Chess Tutor	Chaturanga
Brabant Wallon	243	49	23	2	11
Bruxelles-Capitale	458	115	38	11	29
Hainaut	812	121	72	19	62
Liège	734	95	60	11	15
Luxembourg	420	58	29	21	16
Namur	713	124	53	29	40
Fédération W-B	3380	562	275	93	173

# Formation de professeur-e en jeu d'échecs

75 heures + 1 stage pratique de 6 heures + 1 travail de fin de formation  
par le partenariat entre  
l'UMons et la Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique asbl

Cette formation débutera à l'automne 2023.



## Tronc A : Théorie-technique du jeu d'échecs

25 heures

- Règles de compétition – 10 heures
- Maîtrise des techniques du jeu – 15 heures
- Inscription à un club de la FEFB et Participation en présentielle à 2 tournois homologués, l'un à cadence classique, et l'un dans une autre cadence (Rapides ou Blitz).

## Tronc B – L'animation d'ateliers autour du jeu d'échecs

25 heures + 6 heures de stage

- Enseignement du jeu d'échecs – 12 heures
- Gestion d'un groupe – 10 heures
- Jeu d'échecs et neurosciences – 3 heures – Commun avec le Tronc C
- Stage pratique – 6 heures – Frédéric BIELIK  
Supervisions par les formateurs sur base d'une grille d'évaluation.

## Tronc C : Anthropologie échiquéenne

25 heures

- Paysage institutionnel et gestion d'un club – 3 heures
- Sociologie – 4 heures
- Développement personnel – 3 heures
- Histoire / Arts / Culture / Sciences – 15 heures  
Cette série de modules peut prendre plusieurs formes : Cours traditionnel – Conférence – Panel – Ateliers – Etc
- Jeu d'échecs et neurosciences – 3 heures – Commun avec le Tronc B